

**PROCÈS-VERBAL DE LA 23<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA  
COOPÉRATIVE COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS, TENUE LE  
4 DÉCEMBRE 2023 à 12h PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

La liste des membres présents et des personnes invitées constitue l'annexe **23-AGA-A** à la copie originale du présent procès-verbal.

**23.AGA-23.01                   OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le Président de la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais, François Hastir, souhaite la bienvenue à l'assemblée, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12h05.

**23.AGA-23.02                   NOMINATION D'UN/E PRÉSIDENT/E ET D'UN/E  
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

23.AGA-23.02.01               Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard  
Appuyé par : Raef Gouiaa

De nommer François Hastir à titre de président et Louis-Rodrigue Lauzer à titre de secrétaire de l'assemblée générale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**DROIT DE PAROLE DES NON-MEMBRES**

23.AGA-23.02.02               Il est proposé par : Lise Guillemette  
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

Que les invités non-membre aient droit de parole durant la présente assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**23.AGA-23.03                   LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE  
DU JOUR**

23.AGA-23.03.01               Il est proposé par : Martin St-Jean  
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

D'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la 22<sup>e</sup> assemblée générale annuelle
5. Étude du rapport d'activité
  - A) Mot du président
  - B) Mot du directeur général
  - C) Présentation des états financiers au 31 mai 2023
6. Affectation des trop-perçus ou excédents à la réserve
7. Nomination d'un auditeur comptable pour l'année 2023-2024
8. Adoption du projet de modification des statuts et règlements
9. Élection des administrateurs
10. Vœux de l'assemblée
11. Période de questions (sur les sujets relevant de la compétence de l'assemblée)
12. Clôture de l'assemblée

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**23.AGA-23.04      LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA 23<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Il est proposé de faire dispense de la lecture du procès-verbal de la 23<sup>e</sup> assemblée.

**23.AGA-23.04.01**

Il est proposé par : Lise Guillementte  
Appuyé par : Raef Gouiaa

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Puisqu'il n'y a pas de question ou de modification;

**23.AGA-23.04.01**

Il est proposé par : Raef Gouiaa  
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

D'adopter le procès-verbal de la 23<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**23.AGA-23.05      ÉTUDE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ**

A) Mot du président

François Hastir fait un résumé de son rapport. Il remercie les employés de la coopérative et les administrateurs pour tout le travail accompli.

B) Mot de la direction générale

Amine Harkat fait un résumé de son rapport disponible en **annexe**.

C) Présentation des états financiers

Le président demande à l'assemblée si elle souhaite une dispense de lecture du rapport puisque ceux-ci sont à disposition des membres présents.

**23.AGA-23.05.01**

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard  
Appuyé par : Martin St-Jean

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les membres sont invités à questionner et commenter la présentation.  
Aucune question n'est posée.

**23.AGA-23.06**

**AFFECTATION DU DÉFICIT À LA RÉSERVE**

**23.AGA-23.06.01**

Il est proposé par : Martin St-Jean  
Appuyé par : Jean-Emmanuel Bouchard

D'affecter le déficit de 71 984\$ à la réserve générale. Celle-ci sera donc en négatif de 1 521 772 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**23.AGA-23.07**

**NOMINATION D'UN AUDITEUR COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2023-2024**

**23.AGA-23.07.01**

Il est proposé par : Raef Gouiaa  
Appuyé par : Martin St-Jean

De retenir les services d'audit comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un mandat de mission d'audit, selon la recommandation du conseil d'administration.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**23.AGA-23.08      ADOPTION DU PROJET DE MODIFICATION DES  
STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Le président, François Hastir, présente le projet de modification des règlements de la coopérative disponible en annexe. Les membres sont invités à questionner et commenter la présentation. Aucune question n'est posée.

**23.AGA-23.09.01**

Il est proposé par : Martin St-Jean  
Appuyé par : Raef Gouiaa

D'adopter le projet de modification des règlements

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**23.AGA-23.09      ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

Le président, François Hastir, indique que puisqu'il sera en élection un président d'élection devra être nommé

**23.AGA-23.09.01**

Il est proposé par : Jean-Emmanuel Bouchard  
Appuyé par : Martin St-Jean

De nommer Louis-Rodrigue Lauzer, président d'élection, Lise Guillemette, secrétaire d'élection. Amine Harkat scrutateur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le président d'élection fait la présentation des 5 postes à combler ou en élection et des candidats dont la candidature a été reçue. Le conseil d'administration de la Coopérative collégiale et universitaire de l'Outaouais est composé des sept sièges suivants

1. Administrateur étudiant UQO (en élection)
  - a. Candidat : François Hastir
2. Administrateur étudiant Cégep de l'Outaouais (vacant)
3. Administrateur, tout groupe d'appartenance (en élection)
  - a. Candidat : Jean-Emmanuel Bouchard
4. Administrateur employé UQO

5. Administrateur employé Cégep de l'Outaouais (en élection)
  - a. Candidat : Martin St-Jean
6. Administrateur, tout groupe d'appartenance (vacant)
7. Externe

Puisque le nombre de candidature est inférieur au nombre de sièges vacants ainsi qu'en élection déclare les candidats élus par acclamation.

Le président félicite les membres réélus et précise qu'il reste des postes à combler. Le mandat de pourvoir ces postes reviendra au conseil d'administration.

### **23.AGA-23.10 VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Aucun point n'est soulevé par l'assemblée.

### **23.AGA-23.11 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

### **23.AGA-23.12 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est déclarée close à 12h50.

Le président offre ses félicitations aux membres élus et remercie les participants à l'assemblée.

---

**François Hastir**  
Président

---

**Raef Gouiaa**  
Secrétaire-trésorier

## **Annexe A :**

### **Présences**

#### **Membres présents**

François Hastir

Raef Gouiaa

Martin St-Jean

Julie Garneau

#### **Invités**

Amine Harkat, FQCMS

Louis-Rodrigue Lauzer, FQCMS

Lise Guillemette, Coopsco Outaouais

Jean-Emmanuel Bouchard